



promocash
Montauban

AVOIR

SARL MBS
ZI NORD
1771 BOULEVARD DE CHANTILLY
82000 MONTAUBAN
Tél : 05 63 91 61 10



N° Avoir : 576455
Réf : REPRISE DE PALETTE
Date : 05/03/2026 à 11h59
Echéance : 05/03/2026
Total TTC : 15,05 €

N° Compte Client : 0002-05309
N°Siret : 83076578000051 N°RNA :
N°TVA : N°UTI :
Nom Contact Principal : MME LEROUX KHLOE
Tél : Port : 06 49 68 93 37

Adresse de livraison
M LEROUX KHLOE
LA KOCOTTE FERMIERE
RUE JEAN FERRA
46230 MONTDOUMERC

Adresse de facturation
M LEROUX KHLOE
LA KOCOTTE FERMIERE
116 RUE DES TILLEULS
46330 ST GERY

Nom de l'acheteur : KHLOE LEROUX
N°Engagement :
N° Code Service :
Réf. Grand Compte :

Type de Retrait : MAGASIN

Date Livraison :

Poids livré :

Code	Libellé Produit	Qté	TVA	PU HT	Remise Total HT	Remise Motif	Montant HT	Emballage
EMBALLAGE	1055 PALETTE EUROP 80*120	1		15,05			15,05	15,05

Ventilation par TVA

TVA %	Mt HT	Mt TVA	Mt TTC
Totaux			

Vous avez été servi par JOSE

TOTAL HT	0,00 €
DONT VIGNETTE COT. SS (HT)	0,00 €
DONT SERVICE (HT)	0,00 €
TOTAL TVA	0,00 €
TOTAL EMBALLAGES	15,05 €
TOTAL TTC	15,05 €

Article 267 III du CGI

TVA ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Droit d'accise

Volume soumis à SS :
Montant vignette cotis. SS : 0,00

Règlement sur le compte

Référence à rappeler : 0002-05309_576455
BIC : AGRIFRPP812
IBAN : FR76 1120 6201 4400 4363 6956 522

TOTAL AVOIR	15,05 €
Echéance Facture :	05/03/2026
Payée en ligne :	NON
Solde du compte :	518,68 €

Bio = Certifié Ecocert FR-BIO-01
Aucun escompte ne sera pratiqué pour paiement anticipé. Conformément aux dispositions légales relatives aux délais de paiement entre les entreprises, le défaut de paiement total ou partiel à l'échéance figurant sur la facture pourra entraîner l'application de pénalités à un taux d'intérêt égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera également due sans préjudice d'une indemnisation complémentaire sur justification. Ces éléments seront facturés mensuellement, de plein droit et sans mise en demeure préalable.
Escompte néant - Pénalités de retard - Réserve de propriété et attribution de compétence

